

# COMPTE-RENDU DE MISSION D'INSPECTION

De septembre 1943

PÉRIODE : du 4 au 16 septembre 1943

LIEUX : Bergerac – Toulouse – Marseille  
Sorgues

AUTEUR : Pierre Pélisson

Au cours d'une mission qui a duré du 4 au 16 septembre courant, j'ai successivement visité les 2<sup>ème</sup> Légion de Travailleurs Indochinois (Bergerac), 4<sup>ème</sup> Légion (Toulouse), 5<sup>ème</sup> Légion (Marseille) et 3<sup>ème</sup> Légion (Sorgues).

Mes investigations ont porté sur 16 Compagnies appartenant à la Portion Centrale des Légions ou détachées sur des lieux de travail extérieurs.

J'ai en outre visité les Infirmeries Ambulances de Bergerac, Toulouse et Sorgues.

La visite que j'ai faite des 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Légions a été effectuée en compagnie de Monsieur le Docteur Talec, Médecin Inspecteur de la Main-d'œuvre Indigène.

Les diverses fiches annexées au présent rapport donnent les constatations de détail que j'ai pu faire au cours de ma mission.

Les points qui ont principalement retenu mon attention sont les suivants :

## **1) CANTONNEMENTS**

Dans l'ensemble, les cantonnements sont à peu près satisfaisants, certains même sont excellents. Toutefois il est à noter que les locaux mis à la disposition de la M.O.I. par les Poudreries de Bergerac et Toulouse, qui sont d'anciens ateliers, ne conviennent pas très bien à l'installation de cantonnements. Sans doute s'agit-il de locaux très vastes, et même trop hauts de plafond en règle générale ; néanmoins il est difficile, même en les cloisonnant, de leur donner un aspect agréable et d'en faire des locaux d'habitation bien agencés.

Il convient en outre de noter que les locaux prêtés par les Poudreries touchent à l'Etablissement industriels lui-même et que les risques de bombardements courus de ce fait par nos indigènes sont loin d'être négligeables.

En ce qui concerne Toulouse, le Commandant de la Légion est du reste en pourparlers avec la Direction de la Poudrerie en vue de l'attribution d'un autre cantonnement qui serait plus satisfaisant. Il ne semble pas, par contre, possible d'obtenir un résultat analogue à Bergerac.

Lors de mon passage à Marseille, j'ai visité soigneusement les unités indochinoises mises tout récemment à la disposition de l'organisation TODT. Les cantonnements attribués à ces unités sont satisfaisants pour la période d'été, sauf pour l'un d'entre eux en ce qui concerne la distribution de l'eau. En effet ce cantonnement ne dispose pas d'adduction d'eau potable, ni d'appareil permettant de javéliser.

L'inconvénient capital de ces cantonnements, et notamment du camp 5, est la proximité des gros travaux effectués par les Autorités d'occupation à L'Estaque.

Le Camp 5 se trouve à 300 mètres environ de la base de sous-marins en construction dans le port, le camp 9 à 1200 mètres environ.

Il est certain que si les travaux entrepris par l'Organisation TODT à l'Estaque sont bombardés, le camp 5 qui est d'ailleurs fait de tentes et de baraques légères, sera écrasé sous les bombes et que les 550 travailleurs qu'il abrite courent le plus grand risque d'être tués ou blessés. Ce risque existe également pour le camp 9, tout en étant moins grave. J'ai demandé au Commandant de la 5<sup>ème</sup> Légion de travailleurs indochinois si des démarches avaient été faites auprès des Autorités Allemandes pour proposer de faire cantonner les compagnies en cause au Camp de Pham Quynh, appartenant à la M.O.I. et situé à Mazargues, loin de tout objectif militaire. Aucune démarche de cette nature n'ayant été faite, j'ai demandé au Commandant de la Légion d'y procéder, ce qui m'a été promis.

## **2) LA NOURRITURE**

La nourriture paraît dans l'ensemble satisfaisante, elle est à la fois, en règle générale, abondante et bien préparée, grâce à la coopération de l'Intendance, de sa filiale de L'OCADO, et des unités de la M.O.I. qui procèdent dans de nombreux cas, à des achats directs.

## **3) HABILLEMENT**

L'habillement des travailleurs indochinois est satisfaisant dans l'ensemble en ce qui concerne les vêtements grâce à la fourniture faite l'an dernier de collections de vêtements militaires appartenant à la D.S.N des Colonies. Par contre, la situation est beaucoup plus sombre en ce qui touche les chaussures. Une récente distribution a été faite portant dans de nombreuses unités sur 1/3 environ des effectifs, mais une proportion importante de chaussures est inutilisable parce que les pointures sont trop petites. Il importe d'essayer d'obtenir un échange, et en tout état de cause d'éviter que les distributions ultérieures comportent une aussi grande proportion de chaussures de petites pointures. J'ajoute que la qualité de ces chaussures paraît excellente.

## **4) ETAT SANITAIRE.**

En dehors des observations habituelles qu'il est possible de faire du point de vue de l'état sanitaire des unités, il convient de retenir un essai particulièrement heureux qui est en cours de réalisation à la 4<sup>ème</sup> légion dans le but de grouper les travailleurs débiles dans une unité spéciale.

A diverses reprises, j'ai eu l'occasion, ainsi que nos assistantes coloniales, d'appeler l'attention de la M.O.I. sur le problème des hommes débiles et notamment de ceux qui viennent de quitter l'hôpital et qui sont renvoyés dans leurs unités d'origine et remis au travail normal avant d'être en état de le supporter. Il en résulte pour ces hommes un excès de fatigue qui les reconduit souvent à l'hôpital et parfois au tombeau, et pour les compagnies l'existence

d'un groupe de travailleurs pratiquement inaptes et qui gênent considérablement la mise au travail dans des conditions normales.

En plein accord avec le Médecin Principal Gontier, Médecin chef de la Légion, Monsieur l'Administrateur Cazenave, Commandant de la 4<sup>ème</sup> Légion a créé une unité spéciale de travailleurs débiles où seront versés les hommes provisoirement inaptes à un travail normal. Ces hommes, cantonnés au Camp de Clairfont proche de Toulouse, seront sous la surveillance constante de l'encadrement médical de la Légion, et se livreront à des travaux légers (atelier de cordonnerie, atelier de couture, jardinage, etc.). Cette initiative, qui me paraît très heureuse, devrait être reprise dans les différentes Légions de la M.O.I.

## **5) SITUATION MATÉRIELLE DES CADRES**

La situation matérielle des cadres, notamment dans un certain nombre de compagnies détachées, est souvent extrêmement difficile. En ce qui concerne l'alimentation il est souvent permis de constater que, tandis que les travailleurs sont alimentés dans des conditions normales, les cadres européens vivent d'une manière très précaire. Je signale d'ailleurs cette situation depuis que j'ai commencé à visiter les unités de la M.O.I.

Le système du ravitaillement des cadres par l'Intendance est actuellement en cours d'examen. Il importe d'aboutir dans ce domaine le plus rapidement possible et de rechercher une solution pratique de manière à ce que les agents d'encadrement ne vivent pas beaucoup plus mal que les travailleurs qu'ils commandent, et beaucoup plus mal aussi que les campagnards qui les entourent et qui ont des ressources en nature dont les agents européens ne peuvent pas disposer.

En ce qui concerne la rémunération, la situation des agents de la M.O.I. et plus particulièrement des sous-agents m'a été signalée notamment par un Commandant de compagnie qui appartient au Corps des Administrateurs des Colonies. Le comptable de cette compagnie, cantonnée dans une région particulièrement déshéritée, a une rémunération mensuelle inférieure au gain moyen des travailleurs de la compagnie, compte tenu des surprimes dont bénéficient ceux-ci. Ce sous-agent est marié, il a un enfant, il est obligé pour pouvoir vivre, misérablement, de travailler manuellement au profit des cultivateurs voisins en dehors des heures de travail administratif.

Une telle situation est très certainement à réviser si la M.O.I. veut avoir des agents ayant quelque valeur et un dévouement suffisant à leur tâche.

## **6) SITUATION DES JEUNES FONCTIONNAIRES COLONIAUX**

Au cours de ma rapide mission dans 4 des Légions sur 5, je me suis particulièrement intéressé aux jeunes fonctionnaires coloniaux récemment mis à la disposition des Services de la Main-d'œuvre Indigène en vue de leur participation à l'encadrement des travailleurs indochinois. Il s'agit d'administrateurs-adjoints de 3<sup>ème</sup> classe, Elèves Administrateurs et élèves de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, qui ont été répartis soit au P.C. des

Légions, soit dans la Portion centrale, soit dans les compagnies détachées, leur répartition étant faite suivant le tableau ci-après :

<b>Légions</b>	<b>Effectif total</b>	<b>A la Portion Centrale</b>
2 <sup>ème</sup>	25	13
3 <sup>ème</sup>	17	10
4 <sup>ème</sup>	19	12
5 <sup>ème</sup>	37	2

Je me suis entretenu à leur sujet avec les commandants de Légions, tous les quatre sont très satisfaits de la collaboration de nos jeunes fonctionnaires coloniaux, qui relèvent nettement le niveau moyen du personnel d'encadrement des travailleurs et dont la présence a permis dans un certain nombre de cas de licencier divers agents de la M.O.I. qui étaient particulièrement insuffisants.

Je me suis également entretenu avec les intéressés eux-mêmes et j'ai pu constater que dans leur ensemble ils étaient satisfaits des fonctions qui leur étaient confiées. Sans doute rencontrent-ils très souvent des difficultés matérielles non négligeables tant en matière de logement qu'en matière d'alimentation, mais ils paraissent supporter ces difficultés, qui ne leur sont d'ailleurs pas particulières, avec beaucoup de bonne humeur et pour le surplus le commandement s'attache à les atténuer dans toute la mesure du possible, notamment lorsqu'il s'agit de fonctionnaires mariés.

Signé : PELISSON